



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL HAMON – Constitution de société

Référence : L029386

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 24 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

EARL HAMON Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital social de 7 500 €
Siège social : 1375 Route de Guissény – Tromelin 29890 KERLOUAN Constitution Par acte sous seing privé en date à KERLOUAN du 13 janvier 2025, a été constituée une Société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : EARL HAMON. Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, Société Civile régie par les articles L 324-1 à L 324-10 du Code Rural. Siège social : 1375 Route de Guissény – Tromelin 29890 KERLOUAN. Objet social : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S. Capital social : 7 500 €. Apports en numéraire : 7 500 €. Apports en nature : Néant. Gérant : Monsieur Philippe HAMON demeurant 1375 Route de Guissény – Tromelin 29890 KERLOUAN. Cession de parts : Agrément à l'unanimité des associés. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Brest. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)